



LE MAG'

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

AVRIL 2020

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

En route vers demain #10 à 11



AMÉNAGEMENT, URBANISME

Participez à la révision
du Schéma de cohérence
territoriale
#5



APPEL À PROJETS

Vous souhaitez
développer une
activité innovante ?
Faites-le nous savoir !
#6



PETITS BONHEURS

Le festival se
prépare. Vous
allez être surpris !
#8

RETOUR SUR

l'actualité de la Communauté d'Agglomération

Celtic' glisse. Bonne humeur et vitesse mais pas de nouveau record

Pour la 3^e édition de la Celtic' glisse, dimanche 8 mars à Loisinord, les skieurs ont mis beaucoup de cœur pour tenter de détrôner Romain Chaumette. Le record de 74,74 km/h établi l'an dernier par le moniteur hersinois du Ski-club aventure de Loisinord n'a pas été atteint (pas même par lui). La faute au vent ? À la prudence des skieurs ? Le jeune Sacha, flashé à 64 km/h, aura été le roi de la piste cette année. Cela n'a pas empêché les airs populaires irlandais et les applaudissements des spectateurs, ravis d'envahir la halle du stade de glisse jusqu'au coucher du soleil. Rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles tentatives !



Ferme de Bajus. Du parapente en réalité virtuelle

La base d'aéromodélisme ultra-léger propose une nouvelle activité insolite : un simulateur de vol en parapente ! Vous allez pouvoir survoler et planer au-dessus des nuages sans même décoller du sol (ou presque) grâce à la réalité virtuelle (VR). Casque sur les yeux, installé dans une véritable sellette de parapente, les manettes reliées à des cordes en main, vos pieds ne touchent pas le sol. L'impression de planer est au cœur de l'expérience. Pour décupler les sensations, un ventilateur simule le souffle du vent et donne l'impression de vitesse. L'expérience est vraiment réaliste ! L'illusion est parfaite !



Cité'soupe japonaise. Un délice !

Kimono, lustre en origami, bougies, petites statuettes, traditionnelle soupe « miso »... C'est dans cette ambiance zen et accueillante que les participants de la première édition de la Cité'soupe sont partis à la découverte de la mine d'argent d'Iwami Ginzan au Japon. Le lien avec la Cité des Électriciens et notre patrimoine minier ? Les habitats miniers qui entourent les zones d'extraction, le caractère travailleur et la bienveillance de la population. Un voyage riche en apprentissages pour tous les participants.



INFO LECTEURS

À l'heure où s'écrivent ces lignes, en pleine crise sanitaire liée au coronavirus, nous sommes dans l'impossibilité de vous assurer un numéro ordinaire. Les événements culturels, touristiques et sportifs, entre autres, ont été déprogrammés. Le report du second tour des élections municipales et de l'installation des conseils municipaux a entraîné celui de l'installation du conseil communautaire et de l'élection du Président et des Vice-présidents. Par ailleurs, les mesures de sécurité prises par le Gouvernement ne nous permettent ni d'imprimer ni de distribuer le magazine du mois d'avril dans vos boîtes aux lettres, comme nous le faisons habituellement chaque mois. Toutefois nous avons à cœur, chères lectrices, chers lecteurs, de conserver notre rendez-vous éditorial mensuel. Nous espérons donc que vous prendrez plaisir à lire cette version dématérialisée et restons à l'écoute de vos réactions sur les sujets traités dans nos pages.

Bonne lecture !

La rédaction

SOMMAIRE

AVRIL 2020

ACTUALITÉS

- Contrat local de santé. Quand santé rime avec solidarité, proximité et qualité. #4
- Révision du Scot de l'Artois. Participez à la concertation. #5

ÉCONOMIE

- Territoire intelligent et innovant. Faites connaître vos projets. #6
- Des mini-entreprises pour apprendre. #6
- Un air d'Espagne dans votre assiette. #7

ENVIRONNEMENT

DOSSIER

- PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL On maintient le cap. #8
- On a testé... Une activité pour les enfants à Geotopia. #10

LOISIRS

- Festival « Les Petits Bonheurs ». Les créateurs de bonheurs s'affairent. #11

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane LE MAG' - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération

Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex - Tel : 03 21 61 50 00
Courriel : contact@bethunebruay.fr

Directeur de la publication : Alain Wacheux. **Directrice de la rédaction** : Marion Blanquart. **Conception** : Service communication. **Photos** : Service communication sauf mentions contraires. **Mise en page** : Avantmidi - www.avantmidi.fr
Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys. **Distribution** : Adrexo Béthune. **Tirage** : 115 300 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

AGGLOMÉRATION



QUAND SANTÉ RIME AVEC **SOLIDARITÉ, PROXIMITÉ ET QUALITÉ**

L'Agglomération et de nombreux partenaires, dont l'ARS Hauts-de-France, ont signé un contrat local de santé (CLS) au bénéfice de tous les habitants du territoire. Mais pour quoi faire exactement ?

Vendredi 14 février dernier, la Communauté d'Agglomération, l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, la Préfecture du Pas-de-Calais, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Département du Pas-de-Calais, l'Éducation nationale, le centre hospitalier de Béthune-Beuvry, l'Union Régionale des Professionnels de Santé – Médecins Libéraux, Filieris, le groupe Hôpitaux Privés du Littoral - clinique Anne d'Artois, le groupe AHNAC - Polyclinique la Clarence de Divion et la clinique Ambroise Paré de Beuvry ont signé le Contrat Local de Santé (CLS).

« De la promotion de la santé à l'organisation des soins, sa mise en œuvre nécessite la mobilisation de tous et l'intégration de la perspective "santé" dans les grandes politiques publiques (habitat, programme alimentaire contrat de ville, climat...) »

Un travail collaboratif de bien commun. – 12 signataires, 3 lettres, 3 orientations stratégiques majeures. Ce contrat traduit

l'engagement des différents partenaires à coordonner leurs efforts pour améliorer la santé des habitants de l'agglomération. Conjointement, ces derniers ont défini une série d'orientations stratégiques à tenir jusqu'en 2023, notamment en direction des publics fragiles, ou jeunes, afin de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé.

Penser global, agir local. – La force du CLS est de décloisonner les champs d'intervention et de faire se rencontrer tous les acteurs « de terrain » impliqués dans le domaine de la de santé. Il permet de coordonner des partenariats existants et à venir et propose des solutions à des problématiques réelles identifiées sur le territoire. Le plan d'action du CLS (qui comporte 47 opérations pour le moment) est volontairement non exhaustif. Il sera complété, au fil des 3 ans, selon l'évolution des besoins de la population et du contexte territorial. C'est un outil souple et adaptable qui n'a de sens que s'il bénéficie d'une animation locale. Et sa dynamique est bien partie en ce sens.

DES ACTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS ET AU BIEN-ÊTRE DE TOUS

Les groupes de travail composés d'experts et de représentants, entre autres, d'établissements médico-sociaux, de conseils de quartiers, de malades... se sont créés. Chacun œuvre pour favoriser l'accès aux soins des personnes les plus démunies et des seniors ; créer des conditions favorables à l'installation et au maintien des professionnels de santé ; coordonner des actions de lutte contre les conduites addictives, des actions de dépistage des cancers et des maladies cardio-vasculaires, des actions de sensibilisation à la qualité de l'air ; ou encore promouvoir la santé auprès des jeunes (vaccination, alimentation, sport, contraception...). Favoriser la coordination du parcours de vie en santé est un enjeu spécifique également considéré. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet important.

Révision du SCoT de l'Artois

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION !

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire à une échelle de 15, 20 ans. Au regard de ces échéances, l'ambition d'un SCoT est de dessiner aujourd'hui le territoire tel que nous souhaitons le léguer à nos enfants.

Pour cela, il convient de prendre en compte son état actuel, les évolutions en cours, les besoins de la population, le changement climatique, de définir les règles d'aménagement... et de vous associer aux réflexions !

En 2017, l'Agglo a décidé de réviser le SCoT de l'Artois, qui datait de 2008. Le principe retenu a été de donner la parole aux élus, aux maires, afin d'appréhender leur vision du territoire, leurs attentes, leurs craintes, ainsi qu'aux personnes publiques associées (services de l'État, Chambre d'agriculture, Syndicat des transports, Département, Région, Chambre de commerce et d'industrie, etc.).

Les débats ont été riches et ont permis d'aborder la question de l'utilisation de l'espace dans des thématiques aussi diversifiées que le développement économique, les difficultés du monde agricole, les enjeux de la mise en valeur patrimoniale, ou encore la politique de l'habitat et le développement de nouvelles mobilités. Le SCoT est maintenant entré dans une phase d'étude et d'écriture du diagnostic du territoire, qui servira de base à la définition des premières orientations stratégiques.



Informez-vous, exprimez-vous. Soyez acteur de l'aménagement de votre territoire.

Un SCoT réussi, un SCoT co-construit

Tout au long de cette procédure, le Conseil de Développement est étroitement associé et permet d'intégrer la vision de la « société civile » à la co-construction de ce document majeur. Pour autant, elle nécessite aussi votre investissement, en tant qu'habitant et acteur du territoire ! C'est le principe de la concertation, qui aura lieu jusqu'à

l'approbation du SCoT dans trois ans. Vous pouvez participer aux réflexions, aux débats, en apportant vos éclairages, vos visions, vos ambitions. La Communauté d'Agglomération a créé un site Internet spécifique pour le SCoT dans lequel vous trouverez les synthèses des travaux évoqués plus haut. Il sera alimenté au fur et à mesure de l'avancée de la procédure.



LE SCOT, UN CADRE DE RÉFÉRENCE

Le rôle du SCoT est également d'assurer la cohérence entre de nombreuses politiques publiques. Ses orientations s'imposent à celles des documents d'urbanisme comme le Programme Local de l'Habitat, le Plan de Déplacements Urbains ou le Plan Local d'Urbanisme. Ce dernier conditionne directement les modalités et autorisations de constructions à l'échelle de la parcelle, donc de votre propriété. Bien sûr, de multiples documents et stratégies s'imposent déjà à travers les lois, règlements et documents cadres en vigueur (Plan Climat, SRADDET...) : des objectifs de performance énergétique et environnementale, la prise en compte des risques, le développement des mobilités douces et collectives, la limitation de la consommation foncière, etc.

Pour participer à la concertation : envoyez vos contributions par mail à scotdelartois@bethunebruay.fr, par courrier à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération, Concertation SCoT de l'Artois - Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres - CS 40 548 - 62411 Béthune Cedex.

Lorsque la période de confinement sera terminée, vous pourrez également consulter les documents à l'antenne communautaire de Nœux-les-Mines, et déposer vos contributions dans le registre ouvert à cet effet.

AGGLOMÉRATION

TERRITOIRE INTELLIGENT ET INNOVANT. FAITES CONNAÎTRE VOTRE PROJET

Lancé officiellement le 12 février dernier, le Cluster territoire intelligent s'inscrit dans le sillage des actions conduites par l'Agglomération pour le soutien au développement et à l'innovation sur le territoire.

Ce dispositif vise à favoriser le développement de projets innovants autour de différentes thématiques : transition énergétique, économie circulaire, transformation digitale, mobilité intelligente, industrie du futur et gestion des données. Une application (Citylife) pour faciliter les échanges entre les citoyens et les services de leur commune, une mobylette électrique (Atlas) ou encore une plateforme dédiée à l'éco-efficacité des machines électriques tournantes et des transformateurs, voilà à titre d'exemple les trois premiers projets accompagnés dans le cadre de ce cluster et présentés lors de son lancement.

Lancez-vous !

Vous avez un projet de création d'entreprise et celui-ci s'inscrit dans une de ces thématiques ? N'attendez plus, candidatez, l'appel à projets est lancé ! Les lauréats



Lors de la présentation du cluster "Territoire intelligent", Citylife, Tech 3E et Atlas, les 3 premiers projets accompagnés ont été présentés.

bénéficieront d'un accompagnement individualisé par l'intermédiaire d'Aditec. Ils disposeront de l'ensemble des ressources existantes et disponibles pouvant concourir au développement du projet et à sa réussite.

Qui peut candidater ?

Une attention particulière sera apportée aux projets déposés par les habitants ou entrepreneurs de l'Agglomération. De plus, votre projet doit s'inscrire dans une des catégories suivantes :

- Entreprises innovantes
- Filiales ou antennes d'établissements existants

- Entreprise innovante dont l'activité sera mise en œuvre pour partie dans les Hauts-de-France, et dont le siège social se localisera en région Hauts-de-France.

Convaincu ? N'attendez plus, l'appel à projets se termine le 22 juin. Pour candidater :

Rendez-vous sur notre site internet www.bethunebruay.fr/cluster-territoire-intelligent pour télécharger le dossier de candidature. Il sera à envoyer par mail à : deveco@bethunebruay.fr

AGGLOMÉRATION

DES MINI-ENTREPRISES POUR APPRENDRE

Afin de préparer au mieux le concours régional des mini-entreprises, organisé par l'association **Entreprendre pour Apprendre**, trois classes de 4^e et 3^e venues d'Auchel et Lillers se sont réunies à Géotopia.



Parmi les idées présentées : la création d'une lessive naturelle et bio.

Au cours de cette matinée, deux intervenantes de l'association accompagnent les élèves. Elles leur prodiguent de précieux conseils : « en présentation, on se tient droit, tête haute et on essaye de balayer le public du regard ». À l'issue de cette matinée de travail, ces mini-entrepreneurs ont un défi à relever : présenter leur projet en 3 minutes. Debout, face à l'ensemble des classes, l'assurance acquise lors de la préparation laisse place à l'hésitation et à quelques bégaiements... Pas facile de prendre la parole devant une cinquantaine de personnes ! Mais, face à eux, l'assemblée est bienveillante et les présentations se succèdent. De la plus classique à la mise en scène façon vendeur/client, chacun y va de son approche. Peut-être que le futur Steve Jobs se cache parmi eux !

Le but de cette démarche ? Apprendre aux élèves à développer un projet, vendre et défendre leurs idées et, surtout, préparer le concours régional des mini-entreprises qui devrait réunir plus de 2 000 élèves de toute la région, soit l'équivalent de 87 projets de mini-entreprises. Les lauréats de ce concours pourront représenter la région au concours national des mini-entreprises. On croise les doigts pour nos entrepreneurs en herbe !

BÉTHUNE

Christophe vous propose des produits originaux et rares en provenance directe d'Espagne, pour la plupart, le tout sur fond de musique espagnole.

UN AIR D'ESPAGNE DANS VOTRE ASSIETTE



Nous vous l'annonçons dans le Mag de décembre dernier, ça y est, El Chiquero, épicerie fine de produits ibériques, lancée grâce au dispositif Boutique à l'essai, a ouvert ses portes ! Nous avons rencontré Christophe Hochart, retenu pour occuper le local au 719 boulevard Poincaré, à Béthune.

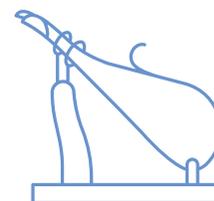
Tout a commencé par une envie de reconversion. « *J'ai d'abord passé un CAP cuisine pour ouvrir un restaurant. Ce projet n'a pas vu le jour, mais je souhaitais travailler dans la restauration* ». Christophe cherche donc un emploi dans ce domaine, sans trouver... L'été dernier, il passe devant la boutique qui sera bientôt la sienne. « *J'ai été interpellé par l'appel à projets sur la vitrine, et j'avais lu l'info dans la presse. Je me suis dit "pourquoi pas"* ». Il y voit aussi un signe, car dans les années 90, ce bâtiment abritait un hôtel tenu par ses parents !

Christophe n'a pas réfléchi longtemps pour trouver son concept : « *J'aime la restauration et je connais bien l'Espagne, le concept d'épicerie fine s'est rapidement dessiné. J'ai peaufiné mon dossier avec la Chambre des Métiers pour le présenter pour la Boutique à l'essai.* » Dossier retenu en octobre dernier, tout est ensuite allé très vite. Agencement de la boutique,

approvisionnement, assurances, communication, El Chiquero a ouvert ses portes le 11 février dernier.

Chez Christophe, vous trouverez « *la Rolls-Royce du jambon, le Pata Negra, mais aussi saucissons, lomo, chorizo, fromages, conserves de la mer, ainsi que des vins et bières : que des produits d'une grande qualité.* » Il vous propose également des « pinchos », tapas faites de pain aillé à la tomate accompagnés de diverses garnitures.

Avec son expérience – il a déjà tenu un café à Béthune – et l'accompagnement d'Initiative Artois dont il profite grâce au dispositif, Christophe est plutôt confiant. De plus, avec l'arrivée dans le quartier du cinéma, d'un hôtel et de bureaux, la clientèle devrait se développer. Et les beaux jours approchant, l'envie d'une planche et d'un verre à déguster en terrasse devraient motiver les fines bouches à pousser la porte d'El Chiquero quand la période de confinement sera terminée !



Pendant la période de confinement, la boutique El Chiquero est ouverte les vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h30.

Ne pas hésiter à passer un coup de fil avant de vous rendre sur place, au cas où ces mesures évolueraient.

**> El Chiquero, 719 bd Poincaré à Béthune
06 33 19 41 05 - www.elchiquero.fr**

L'Agglo soutient le dispositif Boutique à l'essai, mis en œuvre par Initiative Artois, qui facilite l'implantation et le développement de commerces en centre-ville. Il permet aux collectivités de redonner vie à des locaux vacants, et à des porteurs de projets de lancer leur activité, avec un accompagnement et une réduction de loyer de 10 % pendant un an. Pour plus d'informations, contactez Céline Delansay : c.delansay@artois-ini.fr

CLIMAT AIR ÉNERGIE. ON MAINTIENT LE CAP

L'Agglomération a définitivement adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le 4 mars. Maîtriser le réchauffement climatique, se préparer à absorber le « choc » climatique inévitable constituent un challenge mondial. Le plan d'actions de l'Agglo est ficelé et certaines sont déjà bien engagées.

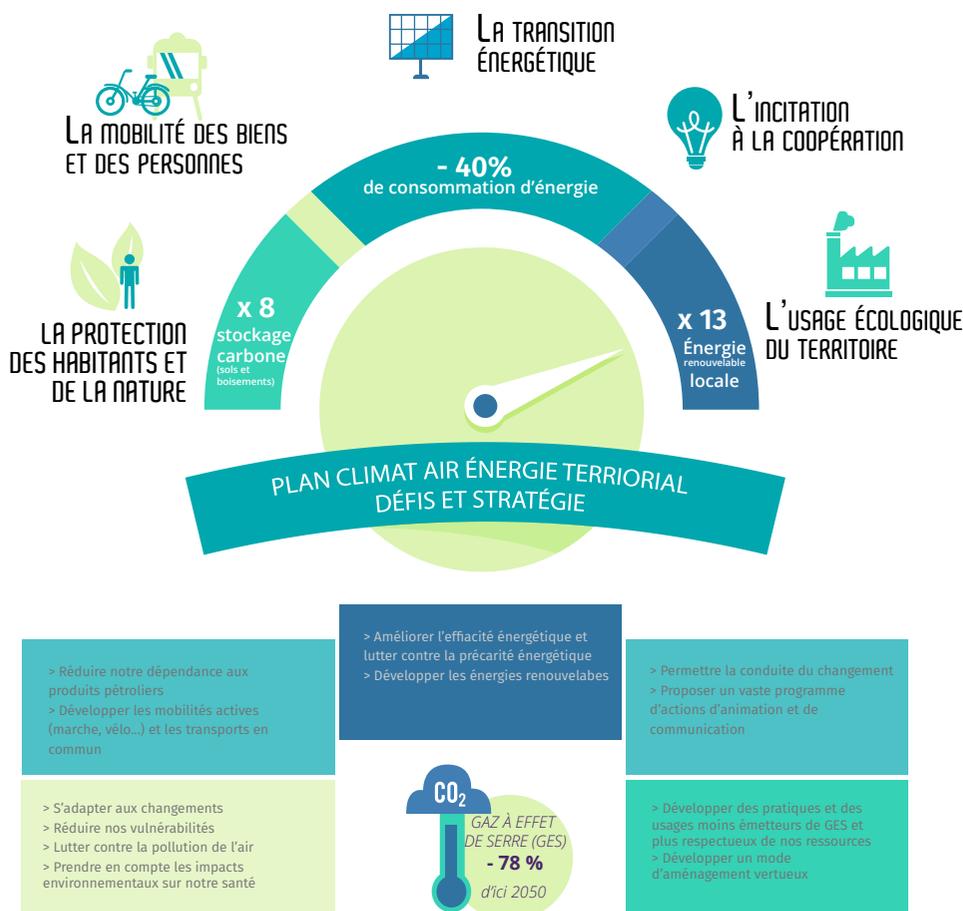
Mâîtriser le réchauffement climatique, se préparer à absorber le « choc » climatique inévitable est un challenge mondial. Avec l'adoption du PCAET, les élus communautaires réaffirment leur volonté de relever le défi de l'urgence climatique... et pour longtemps !

En avant ! – Les importantes phases d'élaboration, de consultation citoyenne et d'avis réglementaires sont passées. La Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE), le Préfet de région et le Président du Conseil régional des Hauts-de-France ont émis leurs dernières recommandations.

Si certains objectifs préconisés ne sont pas transposables et ne pourraient être atteints au regard des réalités du territoire et de ses spécificités, l'essentiel a été pris en compte dans la rédaction du Plan Climat de l'Agglomération. Il est désormais validé et approuvé par tous.

Avec 10 objectifs à atteindre à l'horizon 2026, 160 actions très concrètes à mener et une enveloppe de 378 millions d'euros, le PCAET veut être à la hauteur des enjeux.

« Cap, objectifs, méthodes communes, mesures majeures, actions phares... Tout est validé. Le temps de l'action est officiellement lancé. »



TOUS MOBILISÉS

Faire face au dérèglement climatique est l'affaire de tous. Les habitants et l'ensemble des acteurs : communes, associations, organismes publics, entreprises privées, etc., 700 contributions ont été enregistrées. Désormais, le PCAET coordonne, structure et réajuste les actions et programmes existants et en devenir sur le territoire afin de les rendre plus impactants. Le plan d'actions validé associe 31 acteurs. Sur les 160, si l'Agglomération en pilote presque 90, 44 % des mesures du PCAET sont portées par des partenaires volontaires. Cette coopération est l'assurance que notre démarche est fiable et durable.

TROIS GRANDS PROJETS D'AVENIR

Parmi les 160 mesures initiées, dont certaines sont inscrites au Contrat de transition écologique (CTE), en voici trois qui engagent le territoire dans sa transition énergétique et écologique.

1 LA « PRIME AIR ». LA FIN DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE POLLUANTS

OBJECTIF : - 40% DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Les appareils de chauffage au bois (+ de 16 ans) et au charbon sont de grands émetteurs de particules fines. Et ces systèmes vieillissants et non-conformes aux nouvelles réglementations sont principalement responsables de la pollution intérieure des habitations et d'intoxications parfois mortelles. Deux raisons sérieuses d'agir vite.

Protéger la santé des habitants et la qualité de l'air. – Dans le cadre de ses actions en faveur de la qualité de l'air (Plan régional de protection de l'atmosphère, Contrat local de Santé...), la Communauté d'Agglomération, en partenariat avec l'ADEME, va prochainement expérimenter pendant 3 ans la « Prime Air ». Un coup de pouce financier indemnisant jusqu'à 40 % des dépenses engagées par les ménages qui devrait accélérer le remplacement des équipements de chauffage les plus polluants au bois et au charbon. À terme, l'expérimentation prévoit l'installation de 600 nouveaux équipements de très haute performance, les émissions de particules fines du secteur résidentiel sur le territoire devraient quant à elles, diminuer de 27 %.



Les aides à la rénovation énergétique de l'habitat sont renforcées et les ménages bien accompagnés.



2 L'ÉVOLUTION DES RÉSEAUX DE CHALEUR

OBJECTIF : MULTIPLIER PAR 13 LA PRODUCTION D'ÉNERGIE LOCALE ET RENOUVELABLE

Avec le développement éolien, solaire, géothermique et la méthanisation, les réseaux de chaleur à source d'énergie renouvelable sont aussi une solution à ne pas négliger.

Alimentation du réseau de chaleur béthunois au gaz de mine – ... ou grisou. Les anciennes mines renferment encore du méthane. L'exploitation (à Divion) et la transformation de ce gaz en chaleur est envisagée dans la rénovation des chaufferies de la ville de Béthune. Celle-ci a le soutien de l'Agglomération pour mettre aux normes et étendre son réseau afin de connecter davantage de bâtiments : l'Université, le centre hospitalier voire les villes de Beuvry et Verquigneul. Les objectifs seront d'avoir la capacité d'alimenter le réseau avec 90 % d'énergies renouvelables, de couvrir l'équivalent de la consommation de 7 500 habitants en chauffage et de proposer un prix de chaleur jusqu'à 38 % moins cher que le marché du gaz. À suivre de près.

Exploitation des énergies fatales à Isbergues ? – À l'horizon 2050, l'Agglomération envisage de développer des réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies bois, par méthanisation ou par des systèmes basse énergie comme la géothermie ou la récupération de chaleur fatale industrielle. Pour cette dernière solution, une réflexion est en cours sur la plateforme d'Isbergues. L'idée d'exploiter le potentiel thermique des process industriels est lancée. L'Agglomération l'étudie avec ses partenaires et intègre cette opportunité à son Schéma directeur de développement des réseaux de chaleur.

3 MOBILITÉ DURABLE. VERS UN TERRITOIRE BAS-CARBONE

OBJECTIF : DIVISER PAR 4 LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Impossible de passer à côté de cet axe de progrès : décarboner le territoire. Recherche et développement, plans de déplacement, déploiement de bornes électriques... Agglo, communes, entreprises et laboratoires sont sur le pont !



Développer la mobilité active, c'est vous aider à ne plus utiliser votre voiture et à vous déplacer à la simple force... de vos muscles !

11 mesures contributives ont été intégrées au PCAET et 1,2 million d'euros sera injecté pour pouvoir réduire notre dépendance au carbone. Pour citer quelques actions phares et exemplaires, le CRITT M2A développe de nouvelles technologies moteur, l'Agglo et Enedis continuent de déployer des bornes de recharges électriques. Il y a aussi le SIZIAF, sur la zone Artois-Flandres, et Eiffage, sur son site de Verquin, qui souhaitent faire évoluer le comportement et optimiser les déplacements routiers de leurs salariés en leur offrant des solutions de mobilité alternatives : recours au télétravail, flexibilité des horaires, développement de l'usage des transports en commun, du covoiturage, de l'auto partage, mise en sécurité des zones réservées aux piétons... tout cela sera consigné dans le plan de déplacement en cours d'écriture. Un sujet que l'Agglomération prend à bras le corps également. En lien avec l'AULA, Agence d'Urbanisme, elle souhaite notamment augmenter les infrastructures et programmer des aménagements facilitant la pratique du vélo.

MONT-BERNANCHON

ON A TESTÉ... UNE ACTIVITÉ POUR LES ENFANTS À GEOTOPIA

Fin février, il fait beau, c'est un temps idéal pour faire du jardinage. Direction Geotopia pour un atelier nature. J'ai envie d'apprendre à cultiver des légumes, il paraît que c'est un « jeu d'enfant ».

Bon, côté météo, c'est légèrement romancé car, pour tout vous dire, aujourd'hui, je porte un bonnet, un blouson et une écharpe... Il fait moins de dix degrés et il pleuvine ! Du coup, j'apprécie davantage de rejoindre la Maison de la nature et l'accueil chaleureux de toute l'équipe ! Là, j'intègre un groupe de 15 enfants et leurs accompagnateurs (parents, tontons, marraines...) venus découvrir le travail au potager.

À quoi ressemble une graine ? Pourquoi certains légumes se mangent en été et d'autres en hiver ? Comment cette « poussière » se transforme en une belle carotte ?... Martin, notre animateur, a 1h30 pour nous parler de semences et nous en livrer les secrets. Dans un petit sac, il a plein de graines et d'oignons aux formes, tailles et couleurs multiples. On doit tenter de les identifier puis on les trie. Exercice délicat !



Pas simple de deviner ce qui va pousser à partir de toutes ces graines différentes.

« Lorsque vous plantez une graine, plus elle est petite, plus elle doit être proche de la surface pour capter les rayons du soleil. En règle générale, la profondeur doit correspondre à trois fois la taille de la graine. »

« Même pas peur du froid ni de salir nos mains ! Le travail de l'horticulteur, c'est dans le jardin-potager. »

Pour faire pousser un légume, rien de plus simple : il faut de la terre, du soleil et de l'eau. Pour que tout le monde comprenne, le petit Auguste se glisse dans la peau d'un semis, dressé dans l'air, les racines dans la terre... De quoi a besoin cette jeune pousse pour croître ? Martin nous explique tout.

Ensuite, on passe à l'apprentissage technique. Dans un bac placé devant nous, nous traçons des sillons et plantons des graines de façon plus ou moins espacée et plus ou moins profonde en fonction de leur taille. De ça dépendra notre bonne récolte.

Après la théorie en intérieur, il est temps d'enfiler nos bottes pour nous rendre au potager. Nous récoltons les panais



Parents : après cet atelier passionnant, il va vraiment falloir faire pousser quelques légumes.

et les poireaux plantés par d'autres enfants l'été dernier avant de semer, à la place, des haricots, des fèves et des petits pois. Sans oublier de nourrir la terre avec du compost frais, bien sûr ! Les enfants s'exécutent avec entrain. Ça fait plaisir à voir !

Avant de partir, cerise sur le gâteau (façon de parler car ce n'est pas de saison !), nous emportons notre plant de légume dans un petit godet pour le regarder grandir et peut-être le déguster d'ici quelques mois.

> Cet atelier a été testé avant les mesures de confinement instaurées par le Gouvernement. Geotopia est à ce jour, et jusqu'à nouvel ordre, fermée au public. Vous pouvez néanmoins jeter un œil aux programmes des animations en prévision de sa réouverture (prochaine, on l'espère !) sur www.geotopia.fr



Il en faut des forces pour les déraciner, mais aucun panais ne résistera à notre assaut !

AGGLOMÉRATION

FESTIVAL « LES PETITS BONHEURS » : LES CRÉATEURS DE BONHEURS S'AFFAIRENT



LES PETITS BONHEURS, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un festival organisé sur plusieurs communes de l'Agglomération dont l'idée majeure est de prouver que les personnes en situation de handicap, ou en perte d'autonomie, peuvent apporter des petits moments de bonheurs à tous, notamment à travers la création de gestes artistiques et d'œuvres. Les petits bonheurs, c'est du street-art, mais aussi du cirque, de la danse et de la musique.

À l'heure où s'écrivent ces lignes, nous ne sommes pas en mesure de vous confirmer les dates du festival, initialement prévu au mois de juin, nous ne manquerons pas d'y revenir dans nos prochains numéros.

Le festival « Les petits bonheurs » fait son retour et, cette année encore, le street-art devrait être mis à l'honneur. De nombreuses œuvres imaginées par des créateurs de bonheurs et des artistes de renom du monde du street-art seront visibles dans les rues de notre Agglo.

En ce mercredi du mois de mars, les créateurs de bonheurs de l'EPDAHAA* d'Isbergues fourmillent déjà d'idées pour vous procurer du bonheur. Cette année, ils sont notamment accompagnés par Richard Unglik, artiste connu pour détourner des tableaux célèbres à l'aide de Playmobil®.

En six séances, les créateurs de bonheurs doivent mettre en scène des noms de rues béthunoises à l'aide de Playmobil®. Et pour cela, un large choix s'offre à eux : une dizaine de caisses sont à leur disposition pour choisir bras, jambes, troncs, têtes et cheveux de Playmobil®. « *Ce travail peut me prendre des heures si je ne trouve pas une*

pièce qui me manque », explique, amusé, Richard Unglik.

Une fois les scènes imaginées, les personnages trouvés, direction le mini studio photo



Chaque personnage se fait tirer le portrait.

pour l'immortalisation de la scène. Richard Unglik prend le relais et tire le portrait de chaque Playmobil®. À terme, les créations seront apposées sur les panneaux de rues dans la ville de Béthune. Pour les admirer, un conseil, il faudra flâner !

En parallèle, les créateurs de bonheurs ont créé leur autoportrait en Playmobil®. Le résultat sera exposé, avec le musée imaginaire Playmobil® de Richard Unglik, sur les panneaux électoraux à différents endroits de Béthune.

**Établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie*

ZOOM

RICHARD UNGLIK ET LES PLAYMOBIL®

Richard Unglik est un photographe et cinéaste né dans les années 70 comme les Playmobil® ! Après avoir travaillé pour le cinéma et la télévision, un matin de l'an 2000, il a l'idée d'un livre qui raconterait l'Histoire du monde, illustrée par des figurines Playmobil®. Il bifurque alors vers la photographie et le graphisme assistés par ordinateur. "La Grande Aventure de l'Histoire, avec Playmobil", son premier livre, est paru en 2004. Artiste, il réalise aussi des tableaux et divers objets toujours avec ces mêmes jouets, des scènes historiques à partir d'images qu'il fabrique et photographie détail par détail.

<https://www.facebook.com/Richard-Unglik-auteur-Playmobil-244831932259652/>



COVID-19. MESURES D'URGENCE

Face à cette crise sans précédent, la Communauté d'Agglomération s'adapte et se mobilise pour :

- **Assurer le maintien des services publics quotidiens essentiels** : assainissement, distribution d'eau potable, collecte des déchets, entre autres...
- **Aider les entreprises en difficulté** en les orientant vers les dispositifs nationaux et régionaux et par l'adoption de mesures visant à alléger leurs difficultés de trésorerie.
- **Soutenir les soignants** en participant à la collecte de matériel de protection pour les personnels de nos hôpitaux et des services d'aide à la personne en établissements ou à domicile.

**Retrouvez le détails de ces mesures
et toutes les informations pratiques à jour sur notre :**



site Web

www.bethunebruay.fr



application mobile

Béthune-Bruay, mon agglo



page Facebook

facebook.fr/bethunebruay

